

ETAT DES LIEUX PATRIMONIAL SAINT-BERNARD



EDITO

Le patrimoine bâti est une formidable richesse en Chartreuse. Il est gardien de la mémoire collective de notre territoire et de son histoire, et est à ce titre créateur de lien social chez les habitants du massif.

Le patrimoine peut également être une source de développement économique local si il est mis en valeur. En effet, nous savons aujourd'hui que les territoires de moyenne montagne comme le notre doivent diversifier leur offre touristique si ils souhaitent maintenir une activité en bonne santé. Or il existe un véritable engouement pour un tourisme culturel, notamment depuis les années 90, et la Chartreuse possède tous les atouts pour attirer ces visiteurs : un environnement et des paysages de qualité ainsi qu'un patrimoine bâti traditionnel. Ces richesses sont toutefois souvent méconnues, diffuses et peu valorisées.

Notre objectif est simple, mais fondamental pour l'avenir de notre territoire : évaluer les ressources, les caractéristiques et l'état de notre patrimoine rural, mais aussi religieux, industriel, archéologique et public.

Sous l'impulsion de Roger Caracache, vice-président en charge du dossier, et avec tous les élus du Parc naturel régional de Chartreuse, nous avons ainsi souhaité créer un outil qui soit à la disposition des collectivités locales, associations et particuliers du massif pour les aider à construire leur politique patrimoniale et à développer des projets pédagogiques et touristiques mettant en valeur leur patrimoine.

La Présidente du Parc

Eliane GIRAUD

AVANT-PROPOS

C'est avec plaisir que le service du Patrimoine Culturel du Conseil Général de l'Isère s'associe à la présentation des résultats de cette nouvelle étape du recensement du patrimoine de Chartreuse, initié en septembre 2003. Plaisir de saluer la belle expérience de connaissance dans laquelle s'est engagé le Parc naturel régional de Chartreuse et de voir aboutir un projet longuement mûri et déjà souhaité il y a plus de dix ans lors de la préfiguration du Parc. Plaisir enfin qu'un des plus attachants territoires du département, haut lieu de mémoire et d'histoire, dévoile plus largement l'importance et la diversité de son patrimoine.

Bien que les missions de connaissance, préservation et valorisation du patrimoine bâti figurent en bonne place dans les chartes de nombreux parcs, c'est la première fois en Rhône-Alpes qu'un de ceux-ci réalise « un état des lieux » de son patrimoine, toutes périodes et tous thèmes confondus. La nouvelle charte qui accompagne le renouvellement de classement du Parc depuis avril 2008 et pour les onze années qui viennent réaffirme cette intention à travers l'objectif de valorisation et de protection des patrimoines.

Connaître c'est déjà protéger, et cela est particulièrement vrai pour le patrimoine en milieu rural où d'innombrables ensembles, édifices et objets composent un cadre de vie particulièrement riche et... fragile. Le Parc de Chartreuse l'a compris qui, avant d'entreprendre des opérations de restauration ou de mise en valeur, avant de définir sa politique patrimoniale, a lancé cette démarche de connaissance.

Cette importante opération programmée sur plusieurs années a déjà couvert depuis 2003 sur le territoire du Parc, à la fois en Isère et en Savoie, quatre grands secteurs : balcon sud, Chartreuse-Guiers, Mont-Beauvoir et vallée des Entremonts. Les résultats qui nous sont présentés aujourd'hui concernent le secteur des Petites Roches et ont mobilisé, comme sur les secteurs précédents, deux chargées de mission du Parc, Christine Penon et Emmanuelle Vin. Au sein du service du Patrimoine Culturel du Conseil général de l'Isère, Aude Jonquières, architecte, Pierre-Yves Carron, dessinateur, et Ghislaine Girard, chargée de documentation, ont apporté ponctuellement leur soutien.

L'objectif de ce travail n'est pas de constituer un savoir historique exhaustif sur le territoire, entreprise qui requiert d'autres compétences et d'autres méthodes, mais plutôt, partant de la réalité d'aujourd'hui, de quadriller et visiter le territoire de chaque commune afin d'identifier, repérer, enregistrer les principaux témoignages, vestiges et bâtiments laissés au cours des siècles par les hommes qui ont vécu et travaillé là. Du site de l'Aulp du Seuil à la construction des sanatoriums au début du XXe siècle, en passant par les haberts et autres bâtiments d'alpage, c'est un peu de la vie des

habitants de ce territoire de Chartreuse qui, par petites touches, se dessine dans ces rapports d'étude. Quelle que soit la qualité de ce travail, son intérêt réside surtout dans l'utilisation qui saura en être faite afin que chacun - élu, association, habitant - en tire le meilleur parti. En effet, cette base de connaissance ne trouvera sa justification pleine et entière qu'en étant le point de départ d'actions en matière d'urbanisme, de protection, de restauration, d'animation et de valorisation. Les dépliants de présentation du patrimoine de Chartreuse réalisés sur les premiers secteurs constituent un premier outil de valorisation de ce travail, lequel trouve aussi une riche application dans le domaine de l'animation scolaire. Au moment où se mettent en place les PLU (plans locaux d'urbanisme), cet inventaire est également un outil précieux pour les conseils municipaux et les bureaux d'étude en charge de l'élaboration de ces documents.

Autre destinataire évident de ces données, la population locale, vers laquelle une politique d'animation et de communication pourrait être mise en place. Les moyens ne manquent pas pour partager ces résultats avec le public le plus large, que ce soit par l'édition d'ouvrages attractifs bien documentés et illustrés, par la réalisation de cartes avec des itinéraires thématiques, de dépliants, de panneaux explicatifs sur les sites les plus marquants. On peut aussi imaginer un outil multimédia avec la mise en place de bornes dans les lieux recevant du public ou l'édition de cédéroms... Ce que le Parc naturel régional de Chartreuse a déjà fait sur d'autres secteurs avec une grande efficacité.

C'est seulement par la réussite de cette mobilisation autour de cette opération que ce travail prendra tout son sens et que le patrimoine trouvera naturellement sa place au cœur des questions fondamentales qui se posent aujourd'hui – et particulièrement en Chartreuse – dans le cadre de l'aménagement du territoire et du développement durable : comment forger une identité régionale, comment préserver la qualité des paysages et du cadre de vie alors que la pression foncière ne cesse d'augmenter, comment miser sur un développement culturel et touristique de qualité, enfin comment transmettre et pérenniser le patrimoine dont nous avons hérité ?

Anne Cayol-Gerin

Responsable du service Patrimoine Culturel

METHODOLOGIE

La démarche suivie pour établir cet état des lieux du patrimoine s'appuie sur une méthode définie en concertation avec les Conservations départementales du patrimoine de l'Isère et de la Savoie et mise en œuvre par deux chargées de mission du Parc naturel régional de Chartreuse qualifiées en histoire de l'art et en architecture.

Une première étape de recherche documentaire et bibliographique est réalisée auprès des Conservations départementales du patrimoine de l'Isère et de Savoie, dans les fonds iconographiques du Musée Dauphinois et du Musée Savoisien, ainsi qu'aux Archives Départementales (N.B : les recherches aux archives sont limitées à la récolte de cartes anciennes, cette étude n'ayant pas pour objectif d'être exhaustive).

La deuxième étape s'effectue sur le terrain.

Le document de référence est alors le cadastre actuel, fourni par les mairies. Il indique les parcelles bâties sur chaque commune. Celles-ci font toutes l'objet d'une visite (si les conditions d'accès le permettent) lors de laquelle sont recensés les éléments patrimoniaux qui présentent un intérêt particulier (représentativité du patrimoine local, conservation remarquable, rareté, risque de disparition en raison du mauvais état sanitaire...). Les rencontres avec des personnes ressources et des propriétaires offrent ici de précieux renseignements sur leur histoire.

Le cadastre permet également de récolter les noms de lieux-dits d'implantation des bâtiments qui sont ensuite reportés sur la fiche descriptive (N.B : des différences sont à noter avec les noms de lieux-dits figurant sur la carte IGN).

L'étape finale est celle du traitement des données.

Un rapport est rédigé pour chaque commune. Il se compose d'une fiche par élément recensé, d'une synthèse et de cartes des principales unités architecturales que l'on retrouve sur chaque commune. Il est accompagné des références documentaires d'où sont issus les commentaires d'ordre historique (nous prenons uniquement en compte les sources vérifiables), d'une chronologie et d'un glossaire visant à faciliter la compréhension des fiches.

Il est important de noter que les datations (lorsqu'elles sont possibles) ne fournissent que des indications sur la période (le plus souvent sur le siècle) au vu des caractéristiques de l'élément ainsi que de l'analyse et de la comparaison des différents cadastres et plans. Nous appliquons ici un principe de prudence.



Vue générale de Saint-Bernard depuis Saint-Hilaire

Territoire et paysage¹

La commune de Saint-Bernard se situe sur le rebord oriental du massif, sur le plateau des Petites-Roches, surplombant la vallée du Grésivaudan.

Plateau des Petites-Roches

Ce replat du rebord subalpin, orienté nord-nord-est/sud-sud-ouest, se situe à une altitude moyenne de 1000 m. Il est encadré par deux lignes parallèles de falaises : la falaise urgonienne domine le plateau de 300 à 400 m, tandis que la falaise tithonique, d'environ 500 m de hauteur, le porte. S'étendant sur toute la longueur du flanc oriental du massif de Chartreuse, il est installé sur les terrains du Berriasien, comblé par des dépôts glaciaires.

Le paysage, contrairement à l'ensemble du massif de Chartreuse, est très largement ouvert, offrant une admirable vue sur le massif de Belledonne et la vallée du Grésivaudan.

Occupé par les communes de Sainte-Marie-du-Mont, Saint-Hilaire, Saint-Pancrasse et Saint-Bernard, ce plateau est longtemps resté

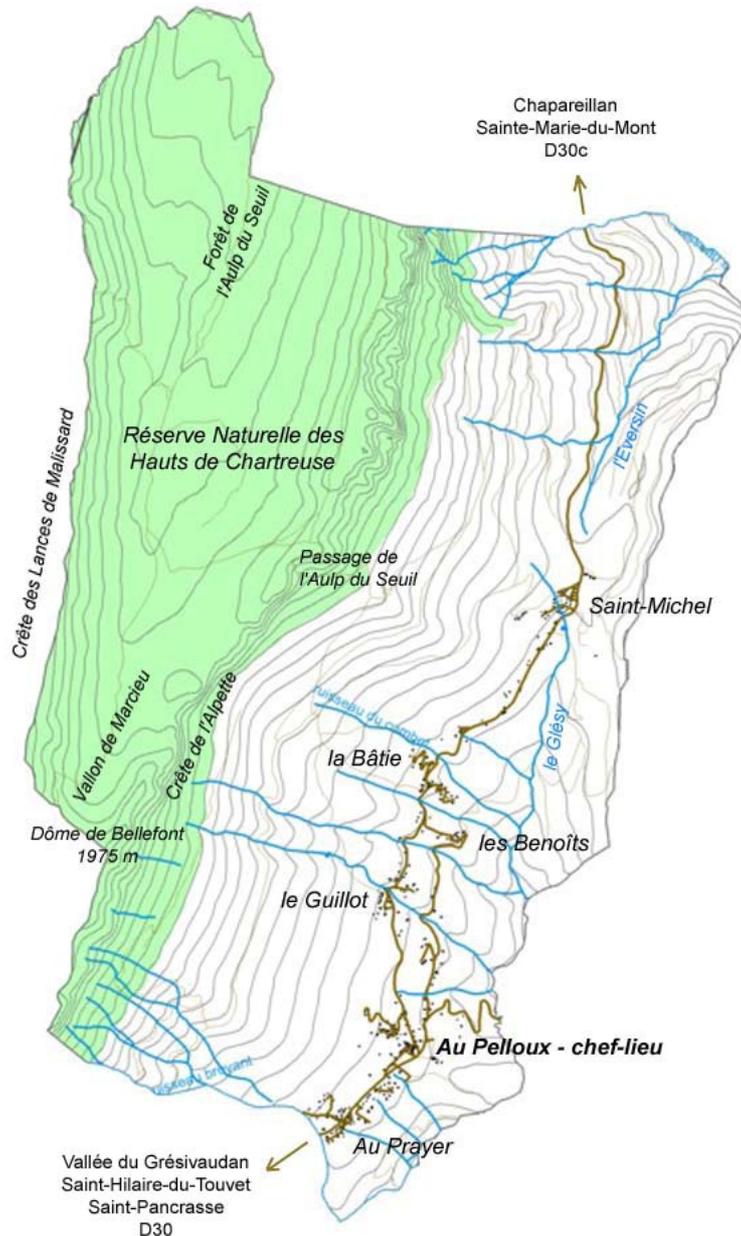
isolé par l'absence de voies de communication. Seuls des sentiers escarpés, franchissant la crête orientale, permettaient de gagner la vallée. Ce n'est qu'à la fin du 19^{ème} s. et durant la première moitié du 20^{ème} s., que le plateau des Petites-Roches s'ouvre grâce à la création de voies et à la construction des sanatoriums.

Saint-Bernard

La localité de Saint-Bernard, de superficie moyenne, est limitrophe de celles de Sainte-Marie-du-Mont (nord), du Touvet et de La Terrasse (est), de Saint-Hilaire (sud), de Saint-Pierre-d'Entremont Isère (nord-ouest) et de Saint-Pierre-de-Chartreuse (sud-ouest).

Le territoire de la commune présente deux zones distinctes : à l'est le plateau, urbanisé, et à l'ouest le vallon de Marcieu, espace naturel intégré à la Réserve des Hauts de Chartreuse (voir *infra*).

¹ Pour avoir de plus amples informations sur la géologie de cette commune, consulter le site internet : www.geol-alp.com.



Carte schématique de la commune : relief, hydrographie, réseau viaire, groupements d'habitat

Le plateau

Sur cet étroit replat, bénéficiant d'une exposition favorable, se sont fixées l'installation humaine et son activité. Ce site, protégé du vent du nord par la crête qui le domine, jouit d'une douceur climatique et d'un ensoleillement important. Particulièrement ouvert, les parties boisées se concentrent sur le versant est de la crête dominante et en bordure de la crête orientale, ainsi qu'au nord de la commune, au-delà du col de Marcieu.

Les ruisseaux de l'Enversin et de Glésy, alimentés par une multitude de petits

ruisseaux prenant leur source sur le versant oriental de la crête de l'Alpette et de l'Aulp du Seuil, serpentent (nord-sud) sur le plateau. Les eaux du Glésy, qui se jettent dans le ruisseau de la Terrasse, ont été utilisées au 19^{ème} s. comme énergie hydraulique pour le fonctionnement de moulins.

Le réseau viaire est constitué d'une voie principale (route départementale D30c) qui traverse la commune du nord au sud ; desservant le plateau, elle la relie à la vallée du Grésivaudan au sud, par Saint-Nazaire-les-Eymes, et au nord, par Chapareillan (liaison

Saint-Bernard / Sainte-Marie-du-Mont dans les années 1960). La route départementale D30 permet un accès direct à la vallée par La Terrasse.

L'habitat s'est implanté exclusivement sur le replat constitué par le plateau. Le chef-lieu est établi au carrefour des deux voies, au sud de la commune.

Le vallon de Marcieu

Ce vallon (Sénonien), délimité à l'est par la crête de l'Alpette (Urgonien) et du Grand Manti (1800 / 1900 m), surplombe le plateau. Il se développe au pied de la crête des Lances de Malissard (Urgonien ; 2045 m). Fermé au sud par le Dôme de Bellefont (1975 m), il est accessible depuis le plateau par le pas de l'Aulp du Seuil.

Un vaste alpage et la forêt du Seuil occupent ce val, qui présente également les traces d'un éboulement des Lances de Malissard datant du Quaternaire récent (au sud-est des haberts de Marcieu). Des ruines de haberts témoignent d'une activité pastorale ancienne, aujourd'hui maintenue.

Cet espace fait partie de la Réserve Naturelle des Hauts de Chartreuse², gérée par le Parc naturel régional de Chartreuse depuis 2001, dont le territoire (4450 ha) se développe sur onze communes. Une Réserve Biologique Domaniale Intégrale, concernant l'Aulp du Seuil (forêt domaniale de la Grande Chartreuse), a été créée en 1998³, gérée par l'Office National des Forêts ; elle couvre 165,45 ha de pessières (forêts d'épicéas) subalpines sur lapiaz.



Vallon de Marcieu et Dôme de Bellefont
Cliché S. Poisson / CPI



Vallon de Marcieu
Cliché J. Bailly / PNRC

² Créée en 1997 (décret interministériel n° 97-905) pour sauvegarder les Hauts de Chartreuse menacés par des projets d'aménagements touristiques, la Réserve Naturelle a pour mission de protéger et de gérer ce territoire pour que les diverses activités qui s'y exercent (élevage, exploitation forestière, randonnée...) soient compatibles avec la préservation de la faune, de la flore et du paysage.

La richesse patrimoniale de la Réserve est intégrée au réseau européen Natura 2000, qui vise à protéger des espèces et des habitats en respectant le contexte économique, social et culturel, ainsi que les particularités régionales et locales.

³ Par arrêté interministériel du 18 décembre 1998.

Histoire et évolution de la commune

Etymologie⁴

Le nom de la commune est issu du vocable de la paroisse, saint Bernard ; l'église paroissiale est mentionnée *Ecclesia Sancti Bernardi* dès le 11^{ème} s. Ce nom pourrait faire référence à saint Bernard de Menthon (10 ou 11^{ème} s.), chanoine régulier, fondateur des hospices du Grand et du Petit Saint-Bernard, dans les Alpes, également patron des alpinistes.

« Bernard » provient du germanique *Bernhard*, signifiant « fort comme l'ours » – *beran* (ours) et *hardu* (fort).

Mandement

Au Moyen Age, le territoire de la communauté de Saint-Bernard est rattaché au mandement de la Terrasse⁵. Quant à celui de Saint-Michel, il fait partie, au 16^{ème} s., du mandement du Touvet⁶.

Paroisses et prieuré

Au Moyen Age, Saint-Bernard et Saint-Michel constituent deux paroisses distinctes, qui sont mentionnées dès le 12^{ème} s. dans le cartulaire de saint Hugues.

La paroisse de Saint-Bernard est placée sous l'autorité du prieuré de Saint-Martin-de-Miséré (Montbonnot)⁷. Après la Révolution, cette paroisse est rattachée à celle de Saint-Hilaire, et ce, jusqu'au 4 octobre 1826, date à laquelle l'église de Saint-Bernard est érigée en succursale⁸. Saint-Michel est alors réunie à la paroisse de Saint-Bernard, et l'église de Saint-Michel est abandonnée.

L'historique du prieuré-cure de Saint-Bernard est difficile à établir en l'absence de données historiques. Tout au plus, sait-on qu'il est sous

la juridiction du prieuré de Saint-Martin-de-Miséré, et qu'il n'apparaît pas dans le pouillé de 1497 (cartulaire de l'église de Grenoble)⁹.

Commune¹⁰

Les limites de la commune de Saint-Bernard ont évolué depuis sa constitution.

La commune de Saint-Bernard est réunie à celle de La Terrasse par arrêté du représentant du peuple le 16 frimaire de l'an III (6 décembre 1794). Elle en est détachée par arrêté du 9 brumaire de l'an X (1801).

Ce n'est que le 21 août 1847 que la section de Saint-Michel-du-Mont est distraite de la commune du Touvet pour être réunie à celle de Saint-Bernard.

Seconde Guerre mondiale / Résistance

Un épisode important de l'histoire du plateau des Petites-Roches concerne l'organisation d'activités clandestines durant la Seconde Guerre mondiale¹¹.

Groupes clandestins

Un premier noyau de Résistance est organisé à la fin de 1942, par René Amblard. Il fonde la section « Armée Secrète des Petites Roches », intégrée au secteur VI de l'AS commandé par Albert Reynier « Vauban » (préfet de l'Isère à la Libération).

Dans les années 1943-1944, d'autres groupes clandestins venant du massif de Chartreuse séjournent sur le plateau ; de juillet à novembre 1943, la « C^{ie} Bernard » se cache dans une grotte, située au-dessous de la chapelle de Saint-Michel à Saint-Bernard, au lieu-dit « la Combe aux Fées ».

Le sanatorium du Département du Rhône de Saint-Hilaire est utilisé pour soigner de nombreux blessés clandestins. Parmi ces rapatriés sanitaires, le capitaine Louis Nal, « Brunet » dans la clandestinité, qui devient le chef du Comité d'Organisation de l'Action Immédiate (COAI), le 18 mai 1944 ; à la tête de ce Comité, il coordonne l'ensemble des Groupes Francs de l'Isère.

⁴ Données issues du site internet d'Henry Suter : <http://suter.home.cern.ch/suter/toponymes.html>

⁵ GUIRIMAND 1997, p. 91 – Inventaire du Graisivaudan t. VIII, f° 262, 263, 265v° + Inventaire des Archives des Dauphins de Grenoble 1346. En faisait partie jusqu'en 1592 – ADI B 3120, 210 r°.

⁶ GUIRIMAND 1997, p. 134, note 13.

⁷ Ce prieuré de chanoines réguliers est fondé par saint Hugues en 1090, lors d'une période d'essor monastique et de réforme religieuse. Placé sous le contrôle des évêques, ce prieuré prend de l'importance. En 1393, il est rattaché à la prévôté de Saint-Bernard-de-Montjoux (hospice du Grand Saint-Bernard), par décision du pape Clément VII. En 1506, il est rattaché à l'Eglise de Grenoble. A la fin du 17^{ème} s., la congrégation est dispersée par l'évêque Etienne Le Camus, qui installe dans les lieux un séminaire. Coll. 1984, pp. 36-39, notices 113 et 114.

⁸ GUIRIMAND 1997, p. 312 – ADI 4 V 89.

⁹ PILOT DE THOREY 1883, p.254.

¹⁰ Données publiées dans l'ouvrage : *Paroisses et communes de France*, Isère, CNRS, Paris, 1983, p. 476.

¹¹ GUIRIMAND 1997, pp. 246-252. Pour plus de renseignements généraux, consulter le site : www.resistance-en-isere.fr

Accueil

Le plateau est également une terre d'accueil pour des réfugiés venant de la région parisienne et du sud de la France, des juifs, des réfractaires au STO...

Les sanatoriums accueillent certains de ces réfugiés. Médecins juifs, généraux... sont hébergés par les Sanatoriums des Etudiants et de l'Association Métallurgique et Minière, tandis que celui du Rhône recueille des réfractaires, des résistants blessés ou des malades.

l'activité médicale à Saint-Hilaire (centre médico-chirurgical).

Voies de communication¹²

Les principales voies de communication du plateau des Petites-Roches ont été créées à partir des années 1859, ce qui lui permet de s'ouvrir à la vallée du Grésivaudan et d'en faciliter les échanges. Elles succèdent à d'anciens chemins, difficilement praticables et peu appropriés à un développement du trafic.

Les travaux de la route reliant Saint-Bernard à La Terrasse débutent en 1859 ; lors de leur achèvement en 1866, des travaux sont engagés pour prolonger la route jusqu'à Saint-Pancrasse et sont terminés en 1873. C'est également à cette époque que le chemin allant des hameaux du Guillot Bas aux Benoîts est tracé.

Quant à la voie desservant la partie nord du plateau (Sainte-Marie-du-Mont via le col de Marcieu), elle n'est ouverte qu'en 1959, alors que la commune de Sainte-Marie-du-Mont est reliée au Haut-Grésivaudan, via Chapareillan, depuis 1880.

Données démographiques

En 1497, la communauté de Saint-Bernard compte 150 habitants et celle de Saint-Michel 40, contre 225 et 65 à la fin du 17^{ème} s.¹³. A partir de la réunion de la commune de Saint-Bernard et de la section de Saint-Michel, en 1847, la population augmente jusque dans les années 1850 (544 en 1851). S'ensuit un lent déclin, qui perdure jusqu'aux années 1960 : la commune ne compte plus que 92 habitants en 1968¹⁴.

Depuis la fin des années 1960, la population, en constante progression, a quadruplé. Cet essor démographique est du au maintien de

¹² BLACHE 1978, p. 151 ; GUIRIMAND 1997, pp. 197-198.

¹³ GUIRIMAND 1997, p. 214.

¹⁴ Donnée issue du site internet :

http://www.insee.fr/fr/recensement/page_accueil_rp.htm



Vue depuis la montée de l'Aulp du Seuil

La plupart des noms des hameaux sont issus des patronymes des familles ayant vécu dans ces lieux – fait se développant au 18^{ème} s. Le nom « la Bâtie » provient, en revanche, du vieux français « bâtie », signifiant « bâtiment fortifié, château ».

Habitat dispersé

Bien que l'habitat dispersé ne corresponde pas à un mode d'occupation du territoire, on constate néanmoins, dans les 1830, l'existence de quelques bâtiments implantés à l'écart des groupements. Il s'agit d' « écuries », construites sur le bas du versant oriental de la crête de l'Alpette, de « maisons », situées à l'est du Prayer et au nord-est du Pelloux (en limite est de commune), de moulins, installés à proximité de ruisseaux...

Le patrimoine de Saint-Bernard

Archéologie

Plusieurs vestiges archéologiques, de nature et de période différentes, sont connus ou ont été mis au jour.

Précisons également que les anciennes églises paroissiales étaient entourées jusqu'au 19^{ème} s. de leur cimetière. Ces secteurs sont sensibles d'un point de vue archéologique ; en cas de travaux, une surveillance archéologique serait souhaitable, des sépultures pouvant être mises au jour.

Abris sous bloc de l'Aulp du Seuil – Préhistoire

Ce site archéologique, situé à 1700 m d'altitude dans le vallon de Marcieu, dans la Réserve Naturelle des Hauts de Chartreuse, est découvert en 1979 par G. Chaffenet. Il fait l'objet de fouilles archéologiques programmées, depuis 1994, dirigées par P. Bintz, puis D. Pelletier.

De gros blocs, déposés lors de la dernière glaciation, ont servi d'abri aux hommes préhistoriques. Des niveaux d'occupation allant du Mésolithique (7800 ans avant J.-C.) au Moyen Age ont livré du matériel lithique, de la céramique, de la faune...

Ce site, majeur en Europe, est exceptionnel de part sa situation (milieu montagnard), la diversité des vestiges (empierrements, foyers...) et du matériel (industrie lithique, céramique, faune), et sa séquence stratigraphique complète pour la Préhistoire (Mésolithique moyen – Sauveterrien, Néolithique ancien, moyen et final – Campaniforme).

Les études pluridisciplinaires, qui ont été menées, ont permis de faire progresser les connaissances sur les occupations en milieu montagnard par les hommes de la Préhistoire, notamment dans les Alpes. A travers les restes osseux de faune, les pollens, les sédiments et les charbons de bois, il est possible de restituer l'environnement de ces périodes anciennes (faune et milieu végétal) et de déterminer les conditions climatiques.

Inscriptions pariétales – Gallo-romain

Une inscription gallo-romaine, gravée sur la crête des Lances de Malissard, à près de 2000 m d'altitude, est conservée. Elle indique la limite d'un domaine ayant appartenu à la famille des Aveii. Trois autres inscriptions seraient gravées, l'une sur la crête des Lances

de Malissard et les deux autres sur les rochers du Grand Manti.



Inscription gallo-romaine – Lances de Malissard
Cliché S. Poisson / CPI

Pierre à cupules – Indéterminé

Une pierre à cupules a été repérée en 1908 par H. Müller, dans le village. Réutilisée dans une fontaine, ce bloc de grès, aujourd'hui disparu, présentait des cupules de différentes formes, ainsi que des incisions de traits.

Maisons seigneuriales

Bien qu'aucune source écrite n'ait jusqu'alors révélé l'existence de maisons-fortes à Saint-Bernard, quelques éléments laissent à penser que des maisons seigneuriales aient pu exister.

Le toponyme « la Bâtie », qui provient du vieux français « bâtie », signifiant « bâtiment fortifié, château », est particulièrement significatif. Aujourd'hui, aucune trace n'est lisible dans le paysage. Toutefois, des travaux entamant le sous-sol ou des réfections de façade pourraient faire apparaître des vestiges (murs, ouvertures...) de cet édifice.

Au Prayer, une maison, de plan massé, conserve de très belles baies en pierre de taille datant probablement du 17^{ème} s. : porte en plein cintre à clé en pointe de diamant pendante et impostes moulurées, deux petites fenêtres à meneau à appui saillant éclairant l'étage (une agrandie à posteriori). Vu la qualité architecturale des ouvertures, il s'agit, selon toute vraisemblance, d'une maison dépourvue de système défensif ayant appartenu à un noble.



Maison seigneuriale – Au Prayer

Patrimoine religieux

L'ensemble du patrimoine religieux de Saint-Bernard date de l'époque contemporaine, notamment du 19^{ème} s., à l'exception de quelques vestiges de l'ancienne église paroissiale dédiée à Saint-Bernard, datant de l'époque moderne, et de la chapelle Saint-Michel qui semble présenter des parties attribuables au 17^{ème} s.

Outre les églises paroissiales, quelques croix, érigées dans les hameaux, sont les témoins de pratiques religieuses populaires. Signalons également la présence d'une croix de sommet, dite de l'Echarasson, érigée à l'Aulp du Seuil à 1610 m d'altitude.

Prieuré

Le prieuré de Saint-Bernard, aujourd'hui disparu, est établi par les chanoines réguliers du prieuré de Saint-Martin-de-Misé (Montbonnot), fondé par saint Hugues à la fin du 11^{ème} s. Il s'agit d'un prieuré-cure¹⁶, c'est-à-dire que l'église est à la fois prieurale et paroissiale.

Peu de documents connus nous renseignent sur l'histoire du prieuré de Saint-Bernard, qui semble avoir été de courte durée. Attesté par des actes du 13^{ème} s., l'église de Saint-Bernard relève directement de l'évêque de Grenoble (pouillé de 1497).

Eglises paroissiales

Comme cela a été dit précédemment, au Moyen Age, Saint-Bernard et Saint-Michel constituent deux paroisses distinctes, mentionnées dès le 12^{ème} s. dans le cartulaire de saint Hugues. Elles ne sont réunies qu'en 1826.

¹⁶ Coll. 1984, notice 114a, p. 38.

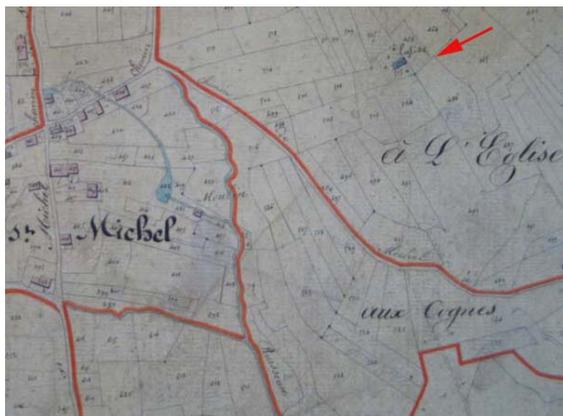
Selon la tradition orale du 19^{ème} s., l'église primitive de Saint-Bernard aurait été édifiée aux Guillots, et reconstruite au 17^{ème} s., vraisemblablement sur le site du Pelloux, comme en témoignent les vestiges conservés (actuelle parcelle C4 578). En 1877, l'édifice, alors en fort mauvais état, est abandonné. Une nouvelle église (bâtiment actuel) est élevée à quelques mètres à l'ouest de l'église abandonnée.



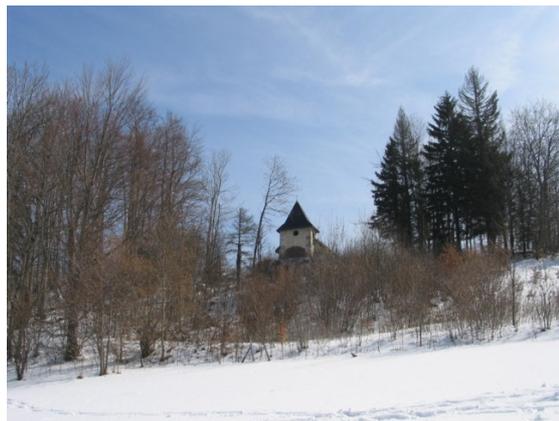
Baie de l'ancienne église paroissiale de Saint-Bernard – Au Pelloux

Quant à l'église paroissiale de Saint-Michel, elle se situait sur l'actuel site de la chapelle, qui est particulièrement agréable. A l'état de ruine au milieu du 17^{ème} s., un modeste édifice est reconstruit selon la visite pastorale de Mgr le Camus du 15 janvier 1672.

Lors du rattachement de la paroisse de Saint-Michel à celle de Saint-Bernard, l'église est abandonnée.



Église paroissiale de Saint-Michel – extrait du cadastre napoléonien



Chapelle – Saint-Michel

Cimetières

A l'origine, les deux églises paroissiales étaient entourées de leur cimetière, comme le montre le cadastre napoléonien. Celui de Saint-Michel a aujourd'hui disparu du paysage.

Le cimetière de Saint-Bernard est transféré en 1866, à quelques dizaines de mètres de l'église (emplacement actuel).

La croix de cimetière, qui consacre ce lieu, présente une dédicace intéressante, gravée sur la face antérieure du piédestal : « CIMETIERE / DE SAINT-JOSEPH / DONNE PAR / MR PELLOUX-PRAYER. / 1868 ».

Croix de chemin

Quelques croix de chemin, érigées au cours du 19^{ème} s.¹⁷, lors de fêtes religieuses, en remerciement de la protection accordée par le seigneur aux populations¹⁸, ou commémorant un événement religieux, sont conservées sur la commune. Les rogations donnaient lieu à une procession, où l'on cheminait de croix en croix, afin de demander la protection de Dieu contre de mauvaises récoltes¹⁹; cette procession menait à la chapelle de Saint-Michel où une messe était célébrée. Cette cérémonie s'est maintenue jusque dans les années 1930.

Signalons également la croix dite « de Coquet », aujourd'hui disparue, qui commémorait la chute d'un passant à l'issue heureuse²⁰.

¹⁷ Quatre chronogrammes ont été relevés : « 1847 », « 1852 », « 1859 » et « 1864 ».

¹⁸ La croix du Coquet a été érigée par un habitant qui est tombé à cet endroit. Pour remercier le Seigneur de s'en être sorti indemne – sa chute ayant été amortie par la neige et les branches d'arbre – il a érigé une croix. Anecdote relatée dans un article intitulé « Excursions aux environs de Grenoble » paru dans le Bulletin Officiel des Chemins de Fer du Dauphiné et de la Savoie du 18 juillet 1857 (1^{ère} année, n°3, p. 3).

¹⁹ Selon la tradition orale, de petites croix en bois, bénies, étaient déposées dans les champs cultivés – BOURDAT 2004, p. 76.

²⁰ GUIRIMAND 1997, p. 195, note 39.

La majorité de ces croix, fichées dans un piédestal en pierre de taille, sont placées dans un groupement, en bordure de la voie ou à une intersection.

Seules deux d'entre elles portent des dédicaces, gravées sur le piédestal. Elles nous renseignent sur le nom des donateurs – ce type de dédicace est, par ailleurs, peu fréquent en Chartreuse ; l'une des croix situées au Pelloux a été élevée par la famille Chavand, Louise Pelloux, Jean Vial, Jean Gaude et le curé Eyraud en 1859, tandis que celle de la Bâtie est un don des Révérends Pères chartreux.

La fonte est le matériau majoritairement employé pour la fabrication des croix de Saint-Bernard ; une seule est réalisée en fer forgé (seconde croix du Pelloux).

La technique du moulage de la fonte permet de créer des décors très élaborés. De très beaux exemples témoignent de cette richesse décorative et iconographique : l'Ancien et le Nouveau Testaments sont illustrés sur les croix de la Bâtie et du Combet (croix identiques ; attributs des évangélistes, tables de la Loi et les dix commandements) ; la Passion du Christ est représentée sur la croix du Pelloux mentionnée précédemment (instruments de la Passion et suaire), qui est de style néogothique (gâble, pinacle...).



Attributs des évangélistes – le Combet



Passion du Christ, détail – Au Pelloux

Il est important de préserver et de maintenir ces témoins de pratiques religieuses populaires, généralement maintenues jusqu'au milieu du 20^{ème} s. et aujourd'hui disparues.

Monastère Notre-Dame des Petites Roches

En 1965, la communauté de religieuses des Bernardines Cisterciennes²¹, établie à Lille, rachète l'ancien hôtel des Varvats pour l'accueil de classes de neige. Une petite communauté – composée actuellement de onze sœurs – s'y installe dès 1970, mais le monastère n'est érigé qu'en 1987. Son activité s'est aujourd'hui tournée vers l'accueil spirituel (groupes, individus, retraite...).

Patrimoine public

Les édifices publics de Saint-Bernard datent du 19^{ème} s. et du début du 20^{ème} s. Ils représentent le trinôme fréquemment rencontré dans les autres communes du Parc, à savoir mairie, écoles et monument aux morts. A cela s'ajoutent les fontaines, qui sont majoritairement communales.

*Mairies-écoles*²²

Une première mairie-école est construite dans les années 1840, achevée grâce à la participation active des habitants. Déclarée insalubre en 1875, un nouveau bâtiment est édifié en 1881. Il abrite aujourd'hui la mairie.

Cet édifice présente des façades ordonnancées, rythmées par les travées d'ouvertures. Il répond à un schéma répandu à l'époque : salles de classe et mairie au rez-de-chaussée, logement des instituteurs à l'étage.

²¹ Les Bernardines sont reconnues officiellement par l'Eglise comme un ordre de Moniales Cisterciennes en 1955. La vie monastique est établie selon la règle de saint Benoît. Données issues du site internet : <http://www.bernardinecisterciens.org>

²² GUIRIMAND 1997, p. 187 – AC de Saint-Bernard, registres des délibérations municipales 1840-1843.

Ecoles²³

En 1835, une école libre de filles est fondée par le curé de Saint-Bernard, Antoine Eyraud. La délibération municipale du 7 novembre 1875 (archives communales) évoque le terme du bail de la maison d'école de filles, qui est alors au Prayer.

Au milieu du 19^{ème} s., le hameau « Saint-Michel » est doté d'une école, installée dans la cure. Cette école est transférée à la Bâtie, à la fin des années 1890, dans un édifice aux façades ordonnancées construit à cet effet. Le rez-de-chaussée accueille la salle de classe, tandis que l'étage est réservé au logement de l'institutrice. L'enseignement y est dispensé jusqu'en 1934.

Monument commémoratif

Le monument aux morts, érigé à proximité de la mairie sur une placette, adopte un type peu répandu sur les communes du Parc de Chartreuse, celui de la statue, alors que le type le plus fréquemment rencontré est l'obélisque.

La statue, en fonte, représente un poilu, en pied, au repos : le soldat a les mains posées sur le canon du fusil, crosse à terre.



Monument aux morts, détail – Au Pelloux

Cette statue est installée sur un piédestal en pierre de taille calcaire, sur lequel sont adossées des plaques. L'une d'elles, décorée de la palme, expression du martyre des soldats, porte la dédicace : « LA COMMUNE / DE ST BERNARD / DU TOUVET / A SES ENFANTS / MORTS POUR / LA PATRIE / 1914 » ; la formule employée, très fréquente, est l'expression d'un patriotisme fervent.

²³ GUIRIMAND 1997, p. 187 ; ADI 4 E 423 R 1.

Fontaines communales

Jusqu'à la mise en place du réseau d'eau potable dans les années 1935, l'approvisionnement en eau²⁴ du bourg et des hameaux se faisait par une ou deux fontaines communales, aujourd'hui conservées et parfois abandonnées. Elles sont généralement installées le long de la voie ou à une intersection. Une seule d'entre elles est couverte.

Les bassins, de forme rectangulaire à l'exception d'un de plan trapézoïdal, sont constitués de différents matériaux : pierre monolithe en calcaire (rare), épaisses dalles (calcaire) agrafées et béton. Dans la première moitié du 20^{ème} s., de nombreux troncs de bois évidés, aujourd'hui disparus, servaient de bassin²⁵.



Bassin constitué de dalles agrafées – les Benoîts



Bassin monolithe – le Guillot

Le triomphe, de forme variée, est en pierre de taille (couronnement en plein cintre ou pyramidion tronqué) ou en béton. Il peut être remplacé par un pan de mur prolongeant le bassin (2). L'arrivée d'eau se fait généralement

²⁴ L'eau était utilisée pour la consommation domestique (boisson, cuisine, rinçage de la lessive), mais également pour abreuver les bêtes et réfrigérer le lait.

²⁵ BOURDAT 2004, p. 80.

par un dauphin, simple tuyau pouvant être orné d'une tête de poisson. Ce dauphin est parfois remplacé par un robinet.



Dauphin à tête de poisson – le Guillot

Signalons également la présence de fontaines privées, peu nombreuses, qui desservent en eau les rares habitats construits à l'écart d'un groupement.

Artisanat – industrie – commerce

Au 19^{ème} s., l'économie de Saint-Bernard repose sur l'agriculture ; la commune connaît un développement artisanal et industriel mineur du fait de sa position excentrée de la vallée du Grésivaudan et de la création tardive de voies de communication. Quelques projets dynamisant l'activité industrielle ont échoué, notamment la création d'une tuilerie, en 1804²⁶ ; ce projet, soutenu par le Maire, aurait permis de créer des emplois et de remplacer les couvertures de chaume par des tuiles, trop coûteuses lorsqu'elles étaient achetées dans la vallée.

Les activités artisanales établies sur la commune sont étroitement liées à l'agriculture : moulins, fruitières, ateliers de maréchal-ferrant. La présence de cours d'eau a favorisé l'implantation des moulins à farine, qui fonctionnent grâce à l'énergie hydraulique.

La commune profite de quelques retombées économiques dues à la création des sanatoriums à Saint-Hilaire dans les années 1920.

Exploitation des ressources naturelles

Les ressources naturelles, qu'offre le sous-sol, ont été exploitées en un lieu. Cette carrière, à ciel ouvert, se situe au nord-est du hameau des Benoîts, en bordure de chemin. Du sable et des graviers y étaient extraits.

Moulins à farine

Plusieurs moulins, traditionnellement à farine, sont attestés par différents documents (inventaire et iconographie), ainsi que par des ruines, qui demanderaient à être mises en valeur, notamment celles des « Moulins Didier » figurées sur le cadastre napoléonien. Certains sites ont conservé leurs meules et autres installations.



Installations des « Moulins Didier » conservées – les Combets

En 1809²⁷, l'inventaire des moulins à farine, réalisé par la préfecture, comptabilise une roue perpendiculaire et deux roues horizontales sur la commune de Saint-Bernard. Les meules proviennent du « pays ou environs ».

Sur le cadastre napoléonien de 1833, plusieurs moulins sont signalés. Fonctionnant grâce à l'énergie hydraulique, ils sont implantés en bordure de rivière, le Glésy, sur un canal de dérivation. En amont, se trouve la serve (réserve d'eau), qui permet de gérer et de réguler le débit de l'eau.

Deux de ces ensembles (« Moulin Tournoud » et « Moulin Didier ») se situent à l'est du hameau des Benoîts, le troisième, « Moulin Didier », à l'est de la Bâtie et le quatrième à l'est du hameau de Saint-Michel. Deux d'entre eux comportent deux bâtiments, placés en enfilade sur le canal de dérivation.

²⁶ GUIRIMAND 1997, p. 183.

²⁷ ADI 7S1/1, canton de Grenoble.



Moulins figurés sur le cadastre napoléonien – section A2

Fruitières

Selon les Statistiques Agricoles de 1892²⁸, deux fruitières sont en activité sur le plateau des Petites-Roches, à Saint-Bernard et à Saint-Pancrasse. Ces fruitières comptent parmi les installations pionnières du massif de Chartreuse (fruitière des Teppaz à Entremont-le-Vieux, 1890) ; aucunes données historiques ne sont connues à ce jour²⁹. Tout au plus, sait-on que des fromages à pâte dure et grasse sont produits à Saint-Bernard et du gruyère à Saint-Pancrasse.

La « Société Civile Fruitière du Guillot », mentionnée sur la matrice du cadastre de 1910, pourrait succéder à la précédente (même bâtiment ou transfert ?). Elle est dotée d'une porcherie (privée) à la fin des années 1930 / début des années 1940, afin de recycler les déchets produits par la coopérative (nourriture des cochons à base de petit lait). Tomme de Savoie, fromages blancs et beurre sont produits jusque dans les années 1960, époque à laquelle les bâtiments sont revendus à la commune (actuel restaurant « Sabot des Muses »).



Enseigne de l'ancienne coopérative fruitière

²⁸ ADI 137 M 30.

²⁹ Selon B. Guirimand, la fruitière de Saint-Bernard aurait fonctionné comme une coopérative – chaque participant ayant droit à un jour de production, donné lorsque le seuil de litres de lait était atteint. Ce système de coopération aurait été remplacé par une gérance, tenue par un spécialiste de la fabrication du gruyère – GUIRIMAND 1997, p. 163.

Ganterie

Au cours du 19^{ème} s. et jusque dans les années 1960, les maisons de ganterie grenobloises³⁰ distribuent du travail aux personnes du massif de Chartreuse (couture des gants à domicile). La confection des gants, activité mineure, fournit un complément de revenu aux familles et ouvre des droits à la sécurité sociale.

Sur le plateau, l'activité se développe à partir de 1828 grâce à Henriette Coche, originaire de Saint-Bernard³¹. Par la suite, deux « entrepreneuses » du plateau distribuent les gants à coudre et les récupèrent pour le compte des ganteries Perrin, Vallier et Vémane³².

Commerces – hôtellerie

Au 19^{ème} s./début du 20^{ème} s., la commune compte plusieurs cabarets et un bureau de tabac³³.

A cette époque, quelques hôtels sont également établis sur la commune (« Hôtel Varvat », hôtel-restaurant « A la vue du Mont-Blanc »), dont un encore en activité (Pension Pelloux-Prayer).

Aujourd'hui, quelques commerces se maintiennent (restaurants, pension).

Travail du fer

Avant la Seconde Guerre mondiale, deux ateliers de maréchal-ferrant sont en activité dans le bourg (Didier Pierre³⁴ et Mr Peloux-Lévêque). Bœufs, vaches et chevaux (rares) y sont menés pour être ferrés.

Les installations ne sont malheureusement pas conservées.

Station de ski

Les sports d'hiver connaissent un développement tardif (fin des années 1960) sur le plateau des Petites-Roches, contrairement au cœur de massif (1930 à Saint-Pierre-de-Chartreuse).

La station de ski alpin de Saint-Bernard, située au col de Marcieu, à 1060 m d'altitude, a été créée en 1968. A cette époque, seul le télésiège du « col de Marcieu » est en service ; il est doublé en 1970 par l'ouverture du télésiège du

³⁰ BONJEAN, J., *La Savoie agricole, industrielle et manufacturière*, Chambéry, imp. A. Pouchet et Cie, 1863, p. 132.

³¹ GUIRIMAND 1997, p. 184.

³² BOURDAT 2004, annexe – entretien R. Pelloux.

³³ GUIRIMAND 1997, pp. 230-231.

³⁴ Dans une délibération du Conseil Municipal, datant du 17 / 08 / 1884, il est fait mention de Didier Pierre, maréchal-ferrant, ayant acquis l'ancienne mairie-école.

« Grand Essart ». En 1990, un troisième télési, « Skippy », est mis en place.

Cette station de ski, qui compte parmi les plus petites de l'Isère, est une station familiale, propice à l'initiation. L'enneigement naturel, aujourd'hui déficient, est pallié par la production de neige artificielle. Afin de développer et de diversifier l'offre « neige », un domaine de ski nordique, des itinéraires « raquettes », une piste de luge, ainsi qu'un parcours « chiens de traîneaux », ont été créés.

Patrimoine rural

- Les activités et les cultures traditionnelles

Saint-Bernard est une commune où l'activité agro-pastorale a longtemps été dominante. La culture fourragère et l'élevage de vaches se sont développés au cours du 19^{ème} s. Dans les années 1920, la production laitière connaît un essor avec la construction des sanatoriums sur Saint-Hilaire.

Aujourd'hui, cette tradition d'élevage peine à se maintenir sur l'ensemble du plateau des Petites-Roches, la pression foncière étant importante. A Saint-Bernard, quelques exploitations agricoles sont en activité, spécialisées dans l'élevage ovin ou l'aviculture, destinés principalement à la boucherie.

Cultures

Chaque famille vivait autrefois en autarcie. Le potager se composait principalement de pommes de terre et de choux. Quelques arbres fruitiers (pommiers, noyers ?) complétaient ces cultures.

Outre la culture domestique, la culture céréalière, qui a longtemps constitué la base de l'agriculture préalpine, était importante. Selon les Statistiques Agricoles de 1789³⁵, l'avoine est la céréale dominante ; le blé, le seigle et l'orge sont cultivés dans des quantités moindres. En 1892, 47 hectares sont dédiés à la culture du froment, contre 25 pour l'avoine et 2 pour le seigle³⁶.

La production fourragère est l'une des spécialisations du plateau des Petites-Roches³⁷. Bénéficiant d'une bonne exposition et de précipitations suffisantes, le plateau devient un producteur de foin renommé.

³⁵ ADI L 306.

³⁶ ADI 137 M 30 – Statistiques Agricoles.

³⁷ BLACHE 1978, p. 321. GUIRIMAND 1997, pp. 169-170.

L'excédent de la production est vendu à des « courtiers » de la vallée du Grésivaudan ; descendu à dos d'hommes ou de bêtes, puis stocké dans des hangars situés à Lancey, La Terrasse et Tencin, il est ensuite expédié par radeau sur l'Isère ou par train jusqu'à Grenoble, Romans, Beaucaire ou Tarascon.

De nouvelles pratiques culturales sont introduites au début du 19^{ème} s., notamment le développement des « prairies artificielles », qui constituent d'abondantes ressources. A Saint-Bernard, en 1892, 25 hectares sont ensemencés de trèfle, destiné au fourrage des bêtes. Les prairies artificielles disparaissent avec le déclin des céréales.

La culture du chanvre est attestée par la toponymie (« Mas de la Chenevarie »³⁸). En 1789, seulement deux quintaux de chanvre sont produits sur la commune, contre cinquante à Saint-Hilaire³⁹.

Au 19^{ème} s. et jusqu'au début du 20^{ème} s., voire jusqu'à la fin du 20^{ème} s., la plupart des habitants du plateau des Petites-Roches possèdent des vignes sur les coteaux des communes de la vallée du Grésivaudan qui bordent le plateau⁴⁰ – pratique attestée au Moyen Age. Ceux de Saint-Bernard cultivent la vigne sur la commune de La Terrasse. Un cellier⁴¹, construit sur le terrain cultivé, permet d'héberger les cultivateurs temporairement, le temps des travaux ; il abrite également le pressoir et le stockage du vin.

Elevage

Les troupeaux de chèvres et de moutons occasionnant de nombreux dégâts sur la végétation, l'élevage caprin disparaît à la fin du 18^{ème} s., et l'élevage ovin à partir du 19^{ème} s., au profit de l'élevage de vaches laitières.

D'après les Statistiques Agricoles de 1892⁴², le cheptel bovin de Saint-Bernard se compose de 100 vaches, 70 vaches laitières, 2 taureaux, 4 bœufs pour l'engrais, 4 génisses et 50 veaux, soit 230 bêtes contre 180 à Saint-Hilaire, 154 à Saint-Pancrasse et 338 à Sainte-Marie-du-Mont. En revanche, aucun ovin n'est comptabilisé sur la commune, alors que 300 bêtes sont dénombrées sur Sainte-Marie-du-Mont, contre 50 à Saint-Hilaire et 17 à Saint-Pancrasse. Si l'élevage caprin est absent à Saint-Bernard et à Saint-Hilaire, il est peu

³⁸ Ce lieu-dit, indiqué sur un plan de 1890 (AC), se situe à l'extrémité sud de la commune.

³⁹ ADI L 306.

⁴⁰ GUIRIMAND 1997, pp. 180-181.

⁴¹ Bâtiment désigné localement sous le nom de « tinériau » ou « tinallier » – GUIRIMAND 1997, p. 180, note 106.

⁴² ADI 137 M 30 – Statistiques Agricoles.

représenté sur les autres communes du plateau.

L'élevage bovin est donc l'un des plus importants du plateau des Petites-Roches au 19^{ème} s., valorisant ainsi la production laitière. En 1892, deux fruitières fonctionnent à Saint-Bernard et à Saint-Pancrasse. Cette activité est maintenue jusqu'à la seconde moitié du 20^{ème} s. A titre d'exemple, la même année, cent vaches sont recensées sur la commune de Saint-Bernard contre deux taureaux et quatre bœufs élevés pour l'engrais.

L'élevage porcin, destiné à la viande de boucherie, est également pratiqué. Une centaine de têtes est dénombrée en 1892.

Des foires aux bestiaux sont créées sur le plateau des Petites-Roches dans les années 1850-1860, grâce à l'ouverture de voies de communication. Elles sont le lieu de transaction entre éleveurs du plateau et acheteurs de la vallée du Grésivaudan et de Grenoble (particuliers et négociants en gros). Le foin est également vendu à cette occasion.

*Alpage de l'Aulp du Seuil*⁴³

L'alpage de l'Aulp du Seuil, ou « vallon de Marcieu » (1800 / 1900 m d'altitude), s'étend sur 300 hectares, intégrés à la Réserve Naturelle des Hauts de Chartreuse. Cet alpage, appartenant à un propriétaire privé, et loué à un éleveur⁴⁴, se compose essentiellement de pelouses d'altitude.

Pâturé depuis le Moyen Age, et peut-être antérieurement, par des caprins, des ovins et des bovins, un troupeau de bovins, destinés à la production de viande, fréquente aujourd'hui cet alpage utilisé lors de la période d'estive – saison à laquelle les troupeaux sont montés en alpage (de mi-juin à mi-septembre). Afin de pallier au problème d'approvisionnement en eau du bétail, deux réservoirs ont été installés (seconde moitié du 20^{ème} s.), ainsi que des abreuvoirs.

Si aujourd'hui l'éleveur monte plusieurs fois par semaine pour surveiller ses bêtes, autrefois plusieurs personnes séjournaient sur place, dans les haberts (voir *infra*).

⁴³ Pour plus de données sur cet alpage, consulter l'article suivant : « Concours d'alpages en 1950 », *Bulletin de la Fédération Française d'Economie Alpestre*, n°1, 1950, pp. 167-172.

⁴⁴ Jusqu'en 1950, l'exploitation de l'alpage était concédée à un fermier, qui s'acquittait de son fermage en versant le prix d'un nombre déterminé de litres de lait. A partir de 1950, il est exploité directement par le propriétaire – « Concours d'alpages en 1950 », *Bull. de la Fédération Française d'Economie Alpestre*, n°1, 1950, p. 172.

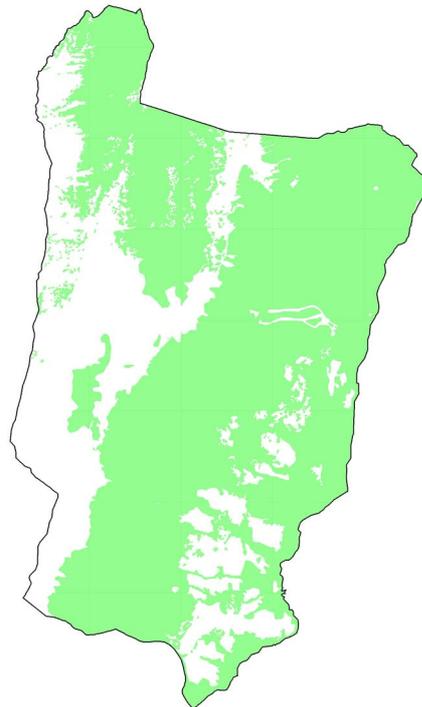
Forêt

L'exploitation forestière est une pratique ancienne, attestée dès le Moyen Age.

A partir du 13^{ème} s., l'essartage⁴⁵ de la forêt du Haut du Seuil est interdit⁴⁶. Des toponymes témoignent également de cette pratique culture : « Grand Essart », « Essarton » ... Le terme de « Malissard » indique, quant à lui, une zone défrichée demeurée improductive.

Au cours des 18^{ème} s. et 19^{ème} s., les bois de Saint-Michel et de l'Aulp du Seuil sont transformés en charbons de bois, afin d'alimenter le haut-fourneau de Saint-Vincent-de-Mercuze. Cette activité de charbonnage est pratiquée jusque dans les années 1930-1940, notamment dans le secteur de Saint-Michel. A la fin du 19^{ème} s./début du 20^{ème} s., on a fait appel à une main d'œuvre italienne, plus qualifiée, qui s'est parfois installée dans la région.

Depuis l'exode rural des années 1950-1960, la forêt a colonisé les parcelles abandonnées, autrefois destinées aux cultures. La lisère de la forêt ne cesse d'avancer entraînant une fermeture du paysage.



Surface actuelle de la végétation arborée

⁴⁵ Défrichage par brûlis d'un terrain boisé et épandage de la cendre pour fertiliser la terre en vue d'une mise en culture.

⁴⁶ BLACHE, J., « L'essartage. Ancienne pratique culturale dans les Alpes dauphinoises », *Revue de Géographie Alpine*, vol. XI, fasc. 3, Grenoble, 1923, p. 563.

Les forêts couvrent aujourd'hui une surface importante de la commune. Certaines forêts, notamment dans le secteur du col de Marcieu, ont vu leur couvert végétal reconstitué par plantations, afin de protéger les sols de l'érosion et de stabiliser le manteau neigeux pour limiter les risques d'avalanche.

- Le bâti : volume, implantation, typologies

Les maisons rurales et les granges-étables, composantes essentielles du patrimoine de Saint-Bernard, sont les témoins d'une société rurale et d'une économie agro-pastorale du 19^{ème} s./début du 20^{ème} s. D'autres structures, également issues de traditions agro-pastorales aujourd'hui disparues, sont malheureusement fragilisées par leur abandon – lorsqu'elles n'ont pas été détruites : four à pain, travail à ferrer...

Maisons rurales

Les maisons rurales constituent l'entité principale des groupements, qui n'ont, pour la plupart, que des fonctions agro-pastorales. L'étude de terrain révèle la typologie suivante :

▪ *Type dissocié*

Type dominant sur la commune de Saint-Bernard, il se caractérise par un ensemble de bâtiments indépendants, abritant le logis et la grange-étable. Ces ensembles sont généralement organisés autour d'un espace ouvert (cour).

Le logis, de plan rectangulaire, est généralement coiffé d'un toit à deux pans, couvert de tôle ou de tuile (mécanique) ; quelques exemples de toit à quatre pans ont été également repérés, coiffant des logis plus cossus (matériaux de couverture variables). La maison d'habitation s'ouvre par deux ou trois travées d'ouvertures, percées sur la façade sur rue, la porte étant fréquemment rejetée latéralement ; ces travées sont percées en mur-pignon (est) en cas de toiture à deux pans.

Les dépendances, autonomes et couvertes d'un toit à deux pans, abritent généralement une grange flanquée d'une ou de deux étables ; l'ensemble est surmonté du fenil (voir *infra*, § *Granges-étables*).



Maison rurale de type dissocié – Au Pelloux

▪ *Type unitaire*

Rares sont les exemples de maisons rurales de type unitaire repérés sur la commune.

Les différentes fonctions sont, dans ce type, regroupées dans un bâtiment unique, lequel comprend des espaces propres à chaque activité : logis, dépendances agricoles... Ces espaces sont généralement accolés, c'est-à-dire placés sous un même toit, majoritairement à deux pans.

Deux types d'organisation ont été observés :

- la majorité des ouvertures percée en mur-gouttereau,



Maison rurale de type unitaire avec ouvertures en mur-gouttereau – la Bâtie

- les accès à la grange-étable ménagés dans un mur-gouttereau tandis que le logis s'ouvre en mur-pignon



Maison rurale de type unitaire avec ouvertures du logis en mur-pignon – les Benoîts

Granges-étables

Les granges-étables comportent traditionnellement une grange et une étable surmontées du fenil ; généralement bardé de bois et se développant en encorbellement sur la façade principale, le fenil est accessible par une ouverture percée sur le pignon situé en haut de pente. Ces bâtiments sont coiffés d'un toit à deux pans, couvert de tôle (majoritaire) ou de tuile mécanique.



Fenil en encorbellement – la Bâtie

Deux types d'organisation se distinguent pour les bâtiments autonomes :

- *Accès en pignon*

Jusqu'alors non observé sur les secteurs étudiés du massif de Chartreuse, ce type caractérise les granges-étables du plateau des Petites-Roches. Les accès à la grange et à l'étable sont ménagés en mur-pignon (est, en bas de pente). Ce type présente des variantes, notamment au niveau du hangar, généralement traversant : il est placé soit en haut de pente, à l'arrière du bâtiment, soit en bas de pente, devant les accès ; dans ce cas, il est fréquemment ouvert.

Certaines dépendances présentent deux étables, indiquant l'importance de l'exploitation agricole.



Percements en mur-pignon – la Bâtie



Grange-étable avec hangar en façade – les Benoîts

- *Accès en mur-gouttereau*

La seconde organisation observée, peu fréquente sur Saint-Bernard, est celle que l'on retrouve généralement sur le massif. Les accès à la grange et à l'étable sont percés sur l'un des murs-gouttereaux.



Percements en mur-gouttereau – Au Pelloux



Ruines d'un bâtiment d'alpage – Aulp du Seuil

Cabanes pastorales et haberts

L'alpage de l'Aulp du Seuil accueille plusieurs structures pastorales, aujourd'hui ruinées, utilisées lors de la période d'estive, qui dure généralement trois mois. Certaines de ces structures existent au Moyen Age, voire antérieurement.

Certaines de ces ruines présentent des murs en pierre sèche, difficilement datable en l'absence de sondages archéologiques. Un programme de recherche portant sur l'« Occupation du sol et pastoralisme de la Préhistoire au Moyen Age sur le versant sud des Alpes françaises » a permis d'attester les origines préhistoriques de ces structures, notamment dans les Ecrins. Des prospections menées dans les massifs du Dévoluy et du Vercors ont mis en évidence la présence de « jasses » (enclos et cabanes) qui pourraient avoir été utilisées du Néolithique / Protohistoire jusqu'au Moyen Age⁴⁷.

L'hypothèse d'une origine ancienne pour certaines des structures conservées sur l'Aulp du Seuil n'est pas à exclure ; elle demanderait à être validée ou infirmée par une étude archéologique. Ces alpages ont effectivement été fréquentés dès la Préhistoire (Mésolithique) comme l'attestent les fouilles archéologiques des abris sous bloc de l'Aulp du Seuil (voir *supra*, § Archéologie).

⁴⁷ MORIN, A., PICAUVET, R., « Archéologie et pastoralisme d'altitude (Vercors, Dévoluy, haute vallée du Buëch) », in JOURDAIN-ANNEQUIN, C., DUCLOS, J.C., *Aux origines de la transhumance : les Alpes et la vie pastorale d'hier à aujourd'hui*, Journées d'Etude ERICA, éd. Picard, 2006, pp. 187-203. MORIN, A., PICAUVET, R., *Archéologie et pastoralisme sur les hauts-plateaux du Vercors. Prospection – sondages (commune de Chichilianne, Isère), année 2003*, Rapport non publié, 2004.

Certaines structures pastorales sont dénommées « haberts » – l'origine du mot n'étant pas déterminée avec précision. Le habert abrite le logement des bergers et la fromagerie (production de fromages et parfois de beurre) ; il peut être également équipé d'une halle à bestiaux ou d'une vaste grange-étable.

L'utilisation du habert de Marcieu⁴⁸ semble s'être maintenue à travers les siècles. Elle est attestée de 1833 jusque dans les années 1950. En 1833, l'ensemble se compose de trois bâtiments. Détruit par une avalanche pendant l'hiver 1949-1950, le bâtiment abritant le logement est reconstruit l'été suivant ; il accueille également le lieu de fabrication du beurre et du fromage, déposés dans une cave attenante. A cette époque, le bétail, qui pâture ce vallon, se compose de caprins et de bovins appartenant à différents propriétaires des Entremonts et de la vallée du Grésivaudan. L'équipe en charge du troupeau se compose de six personnes : le chef d'équipe, dit « le suisse », chargé de la fabrication des produits laitiers, le voiturier qui descend les produits finis plusieurs fois par semaine à Saint-Bernard et en remonte le ravitaillement, et quatre bergers qui assurent la traite des bêtes et soignent les porcs nourris au petit lait.

Des « chalets », déjà détruits en 1950, appartiennent aux communes de La Terrasse et du Touvet, qui ont le droit, selon un usage ancien, de monter un certain nombre de bêtes sur l'alpage du Haut du Seuil. En 1712, les frères Pierre et Laurent Buissard du Touvet y possèdent un habert (ADI 4 H 242)⁴⁹. Le habert de l'Aulp du Seuil est reconstruit en l'an III par la municipalité de La Terrasse (ADI L 172).

⁴⁸ Anonyme, "Concours d'alpages en 1950", *Bulletin de la Fédération Française d'Economie Alpestre*, n°1, 1950, pp. 170-171.

⁴⁹ GUIRIMAND 1997, p. 148, note 67.

*Fours à pain*⁵⁰

Élément important du paysage et de la vie domestique, bon nombre de maisons rurales possédaient un four à pain, conservés pour la plupart. Pour certains de ces fours privés, un droit d'usage était accordé aux familles voisines.

Les fours à pain sont des structures indépendantes, ouvertes en façade – à l'exception d'un cas ou deux – et couvertes d'un toit à deux pans (tôle majoritaire, tuile mécanique). Selon M. Bourdat⁵¹, il existerait quelques cas, rares, de fours à pain installés dans le logis – au Prayer, au Pelloux.



Four à pain indépendant – Saint-Michel

Les différentes variantes de fours observées se basent principalement sur la diversité des matériaux mis en oeuvre.

La brasière du four est soit constituée d'éléments moulés en terre réfractaire, produits à Tain dans la Drôme et signés « Terrassier », soit de pierres de taille clavées. Cette brasière est généralement fermée par une tôle, dotée de poignées, ou par une porte en tôle montée sur un gond pivotant.

Les rares voûtes observées sont en terre ou en briques. Pour les fours les plus anciens, des pierres plates, débordantes, sont installées au-dessus de la brasière, afin de dévier les retours de flamme ou étincelles ; en l'absence de ce dispositif, une hotte est généralement mise en place.

Quelques fours sont dotés également d'un cendrier et/ou d'une chaudière, qui permettait de préparer la nourriture des cochons.

⁵⁰ Indice bibliographique : *Les fours à pain, autour du lac du Bourget*, La Rubrique des patrimoines de Savoie, Conservation Départementale du Patrimoine, juillet 2002.

⁵¹ BOURDAT 2004, annexe 4 – inventaire des fours à pain de Saint-Bernard-du-Touvet, n° 3 et 7.



Dispositif de pierres débordantes – le Guillot

Loges à cochon

Quelques loges à cochon ont été repérées au cours de cette étude. La plupart sont accolées à un autre bâtiment – logis, grange-étable ou four à pain. De petites dimensions, elles sont généralement surmontées d'un poulailler.

Travails à ferrer

Outre les deux ateliers de maréchal-ferrant installés au Pelloux, aujourd'hui disparus, deux travaux à ferrer, ou « étrais » en patois, sont conservés sur la commune. Situés aux hameaux de la Bâtie et de Saint-Michel, ces travaux sont privés ; un droit d'usage était cependant accordé aux voisins⁵².

Ce sont des structures en bois, destinées à faciliter le ferrage des bêtes de traits, en les maintenant par des sangles. La patte de l'animal à ferrer était placée sur une sorte de repose-pied, placé à l'arrière ; à l'avant, un joug permettait de maintenir sa tête.



Travail à ferrer – Saint-Michel

⁵² BOURDAT 2004, p. 77.

Lors de la mécanisation de l'outillage, ces structures ont été abandonnées, parfois démontées. Particulièrement fragiles, les travaux à ferrer conservés sont à préserver comme témoins d'un mode d'agriculture, aujourd'hui révolu.

- Les matériaux

Pour les périodes antérieures à la première moitié du 20^{ème} s., la matière première est prélevée dans le sous-sol et l'environnement naturel : la pierre (calcaire) et le sable sont extraits localement, le bois provient des forêts environnantes.

Maçonneries

Les maçonneries traditionnelles sont montées en moellons (calcaire ; gneiss – rare), hourdées au mortier de chaux. La pierre de taille (calcaire) sert à dresser les chaînes d'angle. Traditionnellement, un enduit à la chaux couvre les maçonneries (enduit couvrant constituant une protection contre les intempéries – érosion due au ruissellement des eaux pluviales et au vent). Sur la plupart des enduits conservés observés, par ailleurs souvent dégradés, l'enduit vient mourir sur la pierre utilisée en chaînes d'angle, parfois recouvertes d'un badigeon de chaux.

Quelques constructions en pierre sèche, aujourd'hui ruinées, sont observables sur l'Aulp du Seuil. Elles correspondent à un état ancien des haberts – les maçonneries les plus récentes présentant du ciment. Les pierres sont superposées, calées par de plus petits modules.



Détail d'un mur en pierre sèche – Aulp du Seuil

L'utilisation du tuf est très rare sur l'ensemble du massif. On le retrouve sur les bâtiments les plus anciens, datant de la période moderne (églises).

Le bois est principalement utilisé en bardage (fenils des granges-étables).

Toitures

Le toit à deux pans est le type de toiture le plus couramment adopté pour couvrir les bâtiments, quel que soit le type. Lorsque ces derniers sont implantés sur une pente, le sens du faitage est généralement identique au sens de la pente.

Rares sont les toitures comportant une croupe ou une demi-croupe. Les constructions étant principalement orientées est/ouest, elles ne sont pas exposées aux vents dominants.

Les quelques toits à quatre pans⁵³ observés coiffent les édifices publics et certaines maisons d'habitation, généralement plus cossues.

Jusqu'à ce qu'il soit remplacé par de la tôle, et plus rarement par de la tuile mécanique, le matériau de couverture traditionnel était végétal (chaume); aucun vestige de couverture végétale n'a cependant été repéré. Le chaume est attesté par la toponymie – lieu-dit « la Chaume » indiqué sur le cadastre napoléonien – et par des textes anciens. Les maisons, ainsi que les édifices religieux⁵⁴ et publics, étaient autrefois couverts de chaume.

L'utilisation d'un végétal nécessite une pente importante, afin que la pluie et la neige glissent dessus et que le poids de la neige soit reporté sur les murs.

Ouvertures

Les ouvertures des logis traditionnels, de proportion rectangulaire, sont généralement percées en façade est (mur-pignon) sur deux à trois travées. Les encadrements sont principalement en pierre de taille (calcaire), dotés d'un linteau droit monolithe – l'utilisation de l'arc est rare ; quelques linteaux délardés en arc segmentaire, caractéristiques du 18^{ème} s., ont été repérés, notamment au Pelloux (C2 175).

Rares sont les exemples d'ouvertures, qui présentent des formes anciennes. Des fenêtres à meneau et une porte couverte d'un arc en plein cintre, datant vraisemblablement de l'époque moderne, sont toutefois

⁵³ Pour en savoir davantage sur l'origine des toits à quatre pans, consulter l'article de : BELMONT, A., « L'histoire des toits « dauphinois ». Quelques résultats de recherche », *Le monde alpin et rhodanien*, 4^{ème} trimestre 1994, pp. 7-24.

⁵⁴ Eglise de Saint-Bernard : visite pastorale de Mgr Le Camus de 1677 (GUIRIMAND 1997, pp. 312-313). Eglise de Saint-Michel : visite pastorale du 31 mai 1775 (ADI G 39 VP, fol. 139).

conservées au Prayer. Leur qualité architecturale indique le caractère noble de cette demeure.



Porte en plein cintre – Au Prayer



Fenêtre à meneau – Au Prayer

Signalons également la présence de quelques inscriptions gravées sur les linteaux ; elles comportent des initiales et une date, qui peut indiquer la date de construction du bâtiment ou bien d'autres événements (mariage...). L'une d'entre elles est visible aux Benoîts : « PD 1834 FI ».

Les ouvertures des dépendances comportent généralement un encadrement en pierre de taille (calcaire) – que l'on rencontre plus fréquemment sur les portes des étables, couvertes par un linteau droit monolithe – et un encadrement mixte (pierre de taille / bois) au niveau de la porte grangère. Signalons les rares exemples d'arcade en plein cintre ouvrant sur la grange, repérés à la Bâtie et au Guillot.

Décor

Les éléments décorés sont peu répandus sur la commune.

Quelques enduits peints sont cependant préservés à la Bâtie (parcelle B2 122), au Pelloux (C4 769)...

Les vestiges d'une enseigne peinte, aujourd'hui illisible, sont conservés dans le village (C4 1134). L'enseigne de la fruitière, peinte sur un support en bois, orne encore sa façade ; elle présente un très beau décor de mains unies, en relief.



Détail de l'enseigne de la fruitière – le Guillot

Bibliographie

Abréviations employées :

ADI, Archives Départementales de l'Isère

BLACHE, J., *Les massifs de la Grande Chartreuse et du Vercors. Etude Géographique*, Marseille, Laffite Reprints, t. 2, 1978.

BOURDAT, M., *La diversification de l'offre de loisir sur le plateau des Petites Roches : quelle réalité, quels enjeux, quels projets ?*, rapport de stage, 2004, non publié.

Coll., *Archéologie chez vous n°3 : Archéologie et histoire en Grésivaudan – cantons de Meylan et du Touvet*, CAHMG, Grenoble, 1984.

GUIRIMAND, B., *Si les Petites Roches m'étaient contées*, Editions de Belledonne, Grenoble, rééd. 1997.

Archéologie

Site de l'Aulp du Seuil

Publications

BINTZ, P., MORIN, A., PELLETIER, D., « Un site mésolithique et néolithique : l'abri n°1 de l'Aulp du Seuil à Saint-Bernard », *Atlas culturel des Alpes occidentales : de la préhistoire à la fin du Moyen Age*, Jourdain-Annequin C. (Dir.), Paris, Picard, 2004, p. 37.

BINTZ, P., PELLETIER, D., « Le site d'altitude du Mésolithique et du Néolithique ancien de l'Aulp du Seuil à Saint-Bernard-du-Touvet (Chartreuse, Isère). Premiers résultats », *Actes de la table ronde Méso 97*, Lausanne, *Cahiers d'Archéologie Romande*, 81, pp. 189-195.

BINTZ, P., alii, « L'Aulp du Seuil, un site d'altitude du Mésolithique et du Néolithique ancien (Saint-Bernard, Isère) : études préliminaires », *L'Europe des derniers chasseurs. Epipaléolithique et Mésolithique, 5e Coll. Intern. UISPP*, Grenoble (18-23 sept. 1995), éditions du Cths, 1999, pp. 611-616.

BINTZ, P., « Saint-Bernard, l'Aulp du Seuil, fouille programmée », *La Pierre et l'Écrit*, PUG, 1998-1999, pp. 195-196.

BINTZ, P., « Saint-Bernard, lieu-dit l'Aulp du Seuil », *La Pierre et l'Écrit*, PUG, décembre 1996, pp. 205-206.

BINTZ, P., ARGANT, J., alii, « Le site du Mésolithique et du Néolithique ancien de l'Aulp du Seuil, Saint-Bernard (Isère) », *Livret-guide excursion. Préhistoire et quaternaire en Chartreuse et Savoie, 5e Congr. Intern. UISPP*, Grenoble, 1995.

MORIN, A., PELLETIER, D., « L'abri n°1 de l'Aulp du Seuil (Saint-Bernard, Isère) : premières données sur le Néolithique final – Campaniforme d'un site d'altitude », *Temps et espaces culturels : du 6ème au 2ème millénaire en France du Sud*, Lattes, ADAL, 2003, pp. 377-388.

PELLETIER, D., alii, « L'abri n°1 de l'Aulp du Seuil (Isère, Chartreuse, St-Bernard-du-Touvet) : synthèse des résultats préliminaires et discussions sur les modalités d'exploitation territoriale au Mésolithique et au Néolithique ancien », *Géologie Alpine*, mém. H. S. n°31, 2000, pp. 165-177.

Non publiés

BINTZ, P., Abri sous bloc n°2 de Aulp du Seuil à Saint-Bernard (Chartreuse, Isère), *Rapport de fouille 2000*, 2000, non publié.

BINTZ, P., GRIGGO, C., Abri sous bloc n°2 de Aulp du Seuil à Saint-Bernard (Chartreuse,

Isère). Opération préventive 99/039, *Rapport de fouille*, 1999, non publié.

BINTZ, P. (sous dir.), Les sites archéologiques de Aulp du Seuil à Saint-Bernard (Chartreuse, Isère). L'abri sous bloc n°1 et l'abri sous bloc n°2, *Rapports scientifique et de sondage*, 1998, non publiés.

BINTZ, P. (sous dir.), Abri 1 de l'Aulp du Seuil, Saint-Bernard (Chartreuse, Isère), *Rapport de fouille programmée campagne 1995*, 1995, non publié.

BINTZ, P., PICAUVET, R., ROCHE, JM., Fouille et sondage des abris mésolithiques de l'Aulp du Seuil (Saint-Bernard, Isère). Sondage au Pas de l'Echelle (Rovon, Isère), *Rapport*, 1994, non publié.

NATHON, HG, Etude des remplissages des abris sous blocs du site de l'Aulp du Seuil (Saint-Bernard, Isère) à la transition Mésolithique-Néolithique, *Mémoire de DEA « Environnement et archéologie »*, Institut National Agronomique, Paris-Grignon, 1998, non publié.

PELLETIER, D., MULLER-PELLETIER, C., L'abri n°1 de l'Aulp du Seuil, St-Bernard-du-Touvet (Chartreuse, Isère 38), *Rapport intermédiaire 2004*, 2004, non publié.

PELLETIER, D., MORIN, A., alii, « Rapport de fouille programmée de l'abri n°1 de l'Aulp du Seuil, commune de Saint-Bernard, Chartreuse, Isère », *Les sites archéologiques de l'Aulp du Seuil*, 1999.

PELLETIER, D., Les abris sous bloc de l'Aulp du Seuil (Chartreuse) : étude d'industrie du Mésolithique et de la transition Mésolithique/Néolithique dans leur contexte stratigraphique, *Mémoire de DEA « Préhistoire, Archéologie, Histoire et Civilisation de l'Antiquité et du Moyen Age »*, Université de Provence, 1996, non publié.

Inscriptions pariétales

Coll., *Archéologie chez vous n°3 : Archéologie et histoire en Grésivaudan - cantons de Meylan et du Touvet*, CAHMG1, Grenoble, 1984, p. 12, notice 38.

DUBOIS, M., *Massif de la Grande Chartreuse - Montagne du Haut-du-Seuil. Inscription gallo-romaine des Lances de Malissard*, imp. J. Buscoz, Les Echelles, 1927, pp. 7-12.

DURRY, M., « L'inscription de la crête de Malissard », *REA*, t. XXIX, 3, 1927, pp. 286-294.

ESPERANDIEU, E., *Inscriptions latines de Gaule Narbonnaise*, Paris, I, 1929, n°344.

GUETTARD, M., *Mémoire sur la minéralogie du Dauphiné*, Paris, I, 1779, p. 63.

HIRSCHFELD, O., *Corpus Inscriptionum Latinarum*, XII, Inscriptions Galliae Narbonensis, Berlin, 1888, 2325.

MICHEL, J.-C., *Isère gallo-romaine. Arrondissement de Grenoble*, I, Grenoble, 1985, p. 194.

PELLETIER, A., DORY, F., MEYER, W., MICHEL, J.-C., *Carte archéologique de la Gaule. Isère*, 38/1, Paris, 1994, p. 135, n°269.

SESTIER, J., *Tramway Grenoble-Chapareillan et la vallée du Grésivaudan. Rive droite de l'Isère*, Grenoble, 1900, p. 90.

Pierre à cupules

MULLER, H., « Note sur une pierre à cupules découverte aux environs de Grenoble », 4^{ème} Congrès Préhistorique de France, Le Mans, imp. Monnoyer, 1909, pp. 3-4.

Patrimoine religieux

Prieuré

AVEZOU, R., « La vie religieuse et sociale en Chartreuse d'après les procès-verbaux des visites pastorales (17^{ème} s./18^{ème} s.) », *Bull. C.T.H.S. section d'Histoire, d'Archéologie, et de Philologie*, 1953, p. 222.

PILOT DE THOREY, *Les prieurés de l'Ancien diocèse de Grenoble compris dans les limites du Dauphiné*, Bull. de la Société Statistique des Sciences Naturelles et des Arts Industriels du département de l'Isère, 3^{ème} série, t. 12, 1883, pp. 253-254.

Le patrimoine de Saint-Bernard en quelques sites

Archéologie

- abris sous roc préhistorique – l'Aulp du Seuil (A 2)
- inscription pariétale gallo-romaine – les Lances de Malissard (section A1)

Demeure – habitat urbain

- maison seigneuriale – Au Prayer (C4 680, 1139)

Patrimoine religieux

- chapelle – Saint-Michel (section A3)
- croix – Au Pelloux (C4 886)
- croix – la Bâtie (B2 195)
- croix – le Combet (A3 dp)
- ensemble des croix à entretenir

Artisanat – commerce – industrie

- coopérative fruitière – Mont-Jean-Roux (B2 595)
- moulin – les Benoîts (B2 360)
- moulin – les Combets (?) (A3 237, 245)

Patrimoine rural

- maison rurale – Au Prayer (C4 661, 1259, 1261, 1262)
- grange-étable – la Bâtie (B2 736, 737)
- travail à ferrer – Saint-Michel (A3 652)

Les sites menacés

Éléments nécessitant une intervention pour leur sauvegarde :

- moulin – les Benoîts (B2 360)
- moulin – les Combets (?) (A3 237, 245)

